

Arrondissement de
Rosemont—
La Petite-Patrie

Séance d'information publique sur le budget

Présentée par

François William Croteau,
maire de l'arrondissement



À propos du présent document

Important

Veillez prendre note que les données contenues dans ce document sont le reflet d'une année financière « type ». Elles sont présentées à titre indicatif afin de mieux faire comprendre les responsabilités d'un arrondissement ainsi que le fonctionnement et les composantes de son budget.

Les statistiques utilisées peuvent être consultées :

- sur le site Internet de la Ville de Montréal à l'adresse :
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,68087670&_dad=portal&_schema=PORTAL
- sur le site Internet de Rosemont—La Petite-Patrie à l'adresse :
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arrond_rpp_fr/media/documents/profil_sociodemographique_arrondissement.pdf

Ordre du jour de la séance

1. Les principales **caractéristiques** de Rosemont–La Petite-Patrie

- Son territoire, sa population, son économie

2. La **structure** organisationnelle de l'arrondissement

- Les différentes directions et leurs principales responsabilités

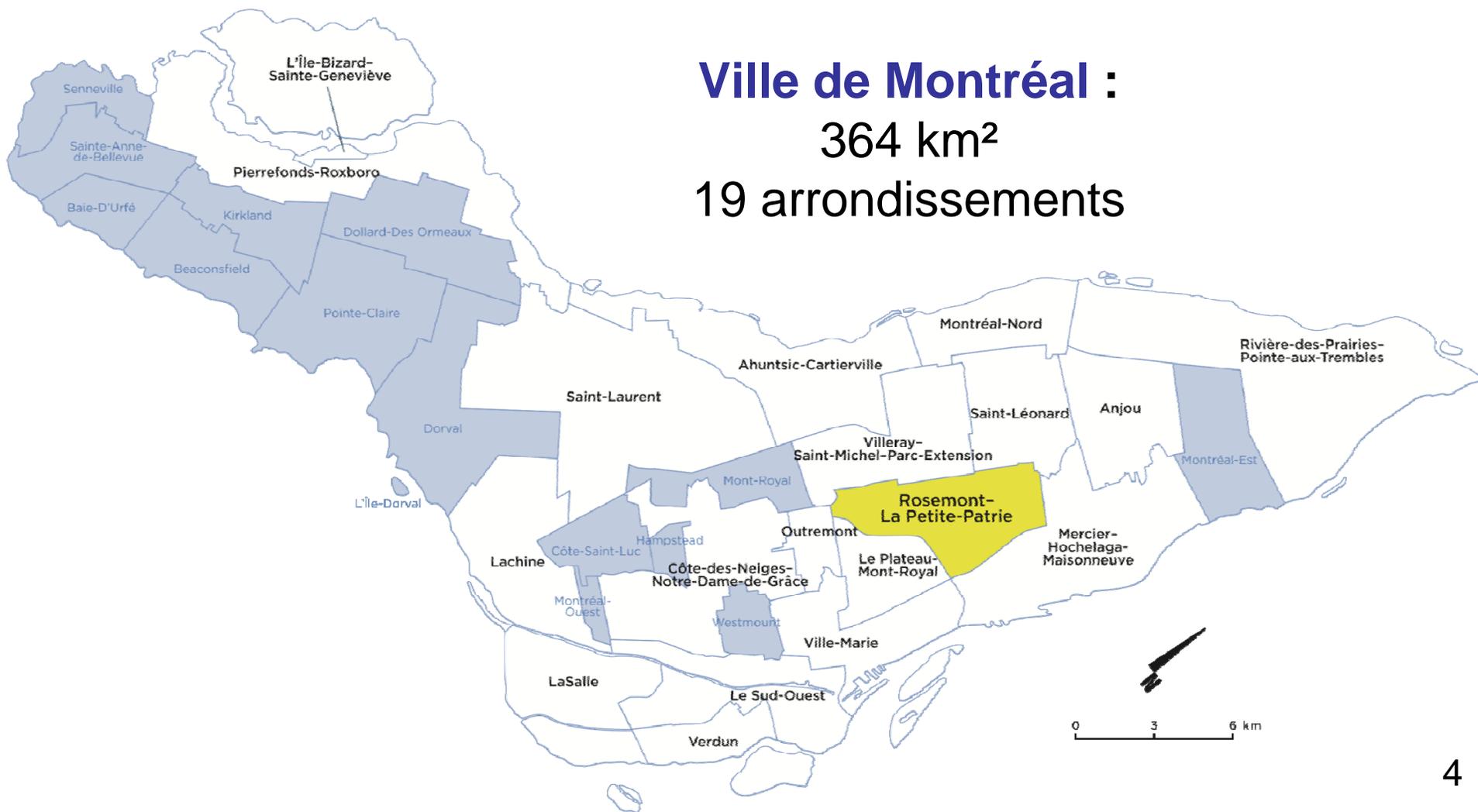
3. Le **fonctionnement** et les **composantes** d'un **budget** d'arrondissement

- Les caractéristiques d'un budget municipal
- L'administration municipale ainsi que le partage des responsabilités et des coûts
- Les sources de revenus et les dépenses de l'arrondissement
- Les activités de fonctionnement et les activités d'immobilisations

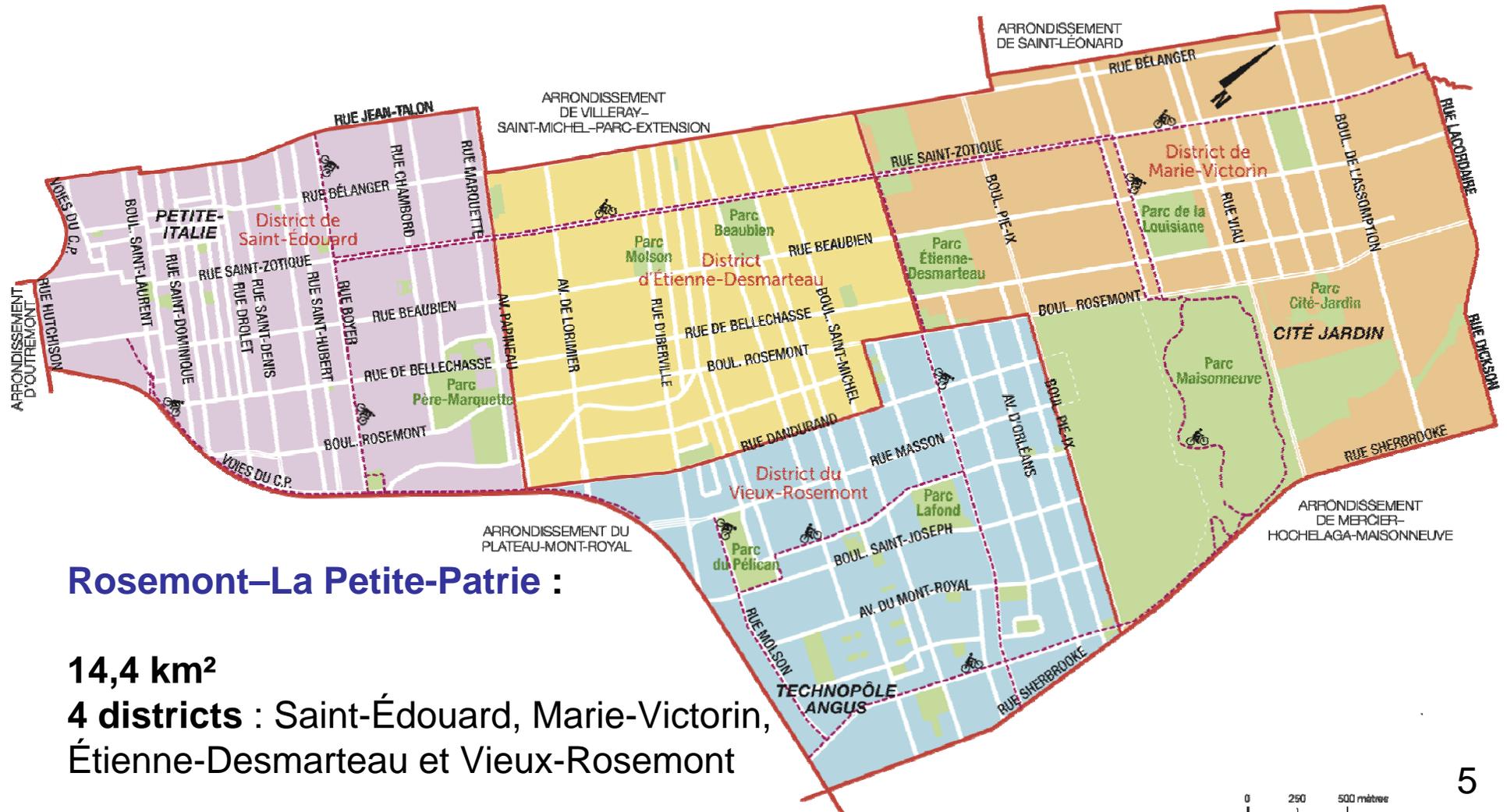
4. Période de **questions**

Les caractéristiques du territoire

Ville de Montréal :
364 km²
19 arrondissements



Les caractéristiques du territoire



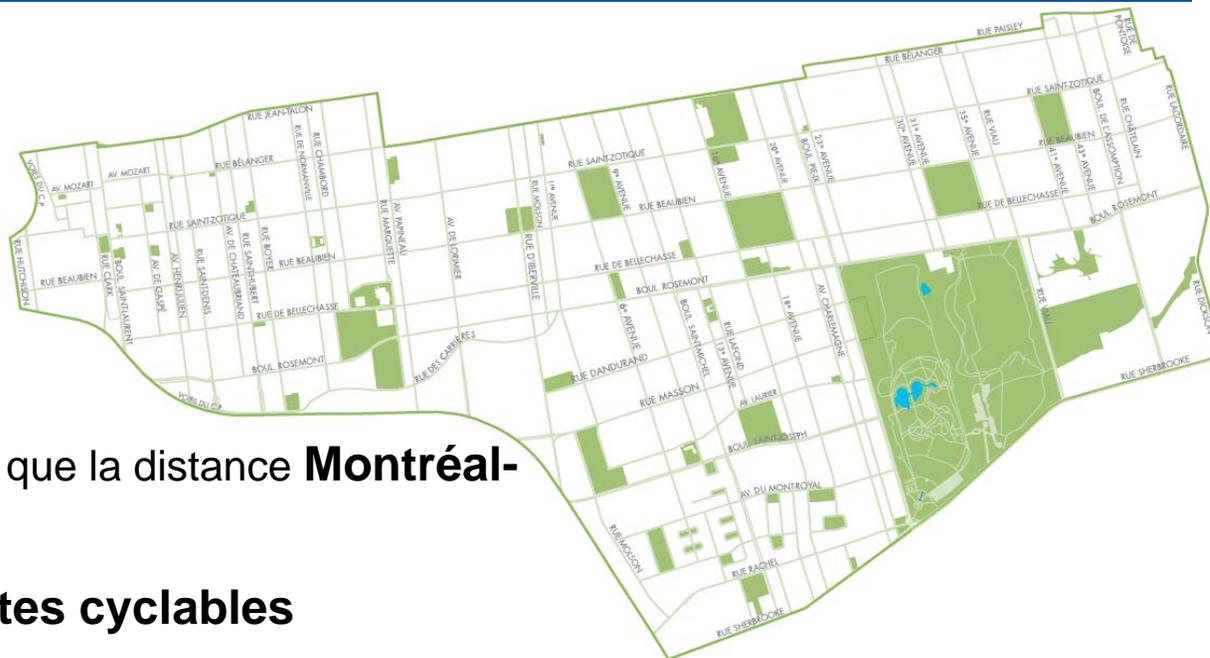
Rosemont—La Petite-Patrie :

14,4 km²

4 districts : Saint-Édouard, Marie-Victorin, Étienne-Desmarteau et Vieux-Rosemont

Les caractéristiques du territoire

- **55** parcs
- 26 ruelles vertes
- **234 km** de rues : plus que la distance **Montréal-Ottawa**
- Plus de **24 km** de **pistes cyclables**
- Plus de **15** terrains de football d'espaces verts
- Plus de **400 toits verts** ou blancs



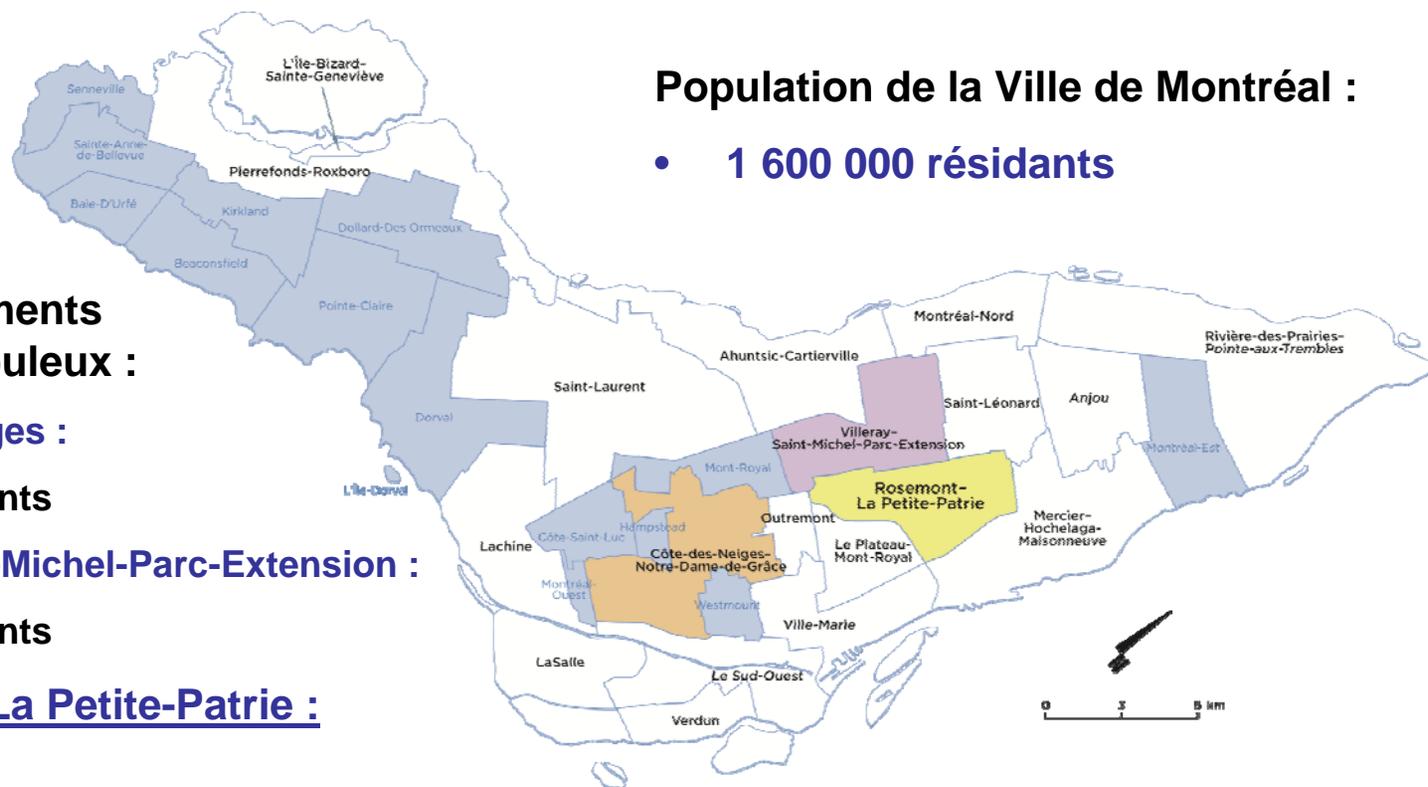
Les caractéristiques de la population

Population de la Ville de Montréal :

- 1 600 000 résidents

Arrondissements les plus peuplés :

1. **Côte-des-Neiges :**
166 555 résidents
2. **Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension :**
141 856 résidents
3. **Rosemont–La Petite-Patrie :**



- Est le **3e** arrondissement le **plus peuplé** de l'île de Montréal avec 136 885 résidents
- Près de la moitié des résidents ont moins de **44 ans**
- Il dessert **70 000 portes**, dont **75 %** des occupants sont **locataires**

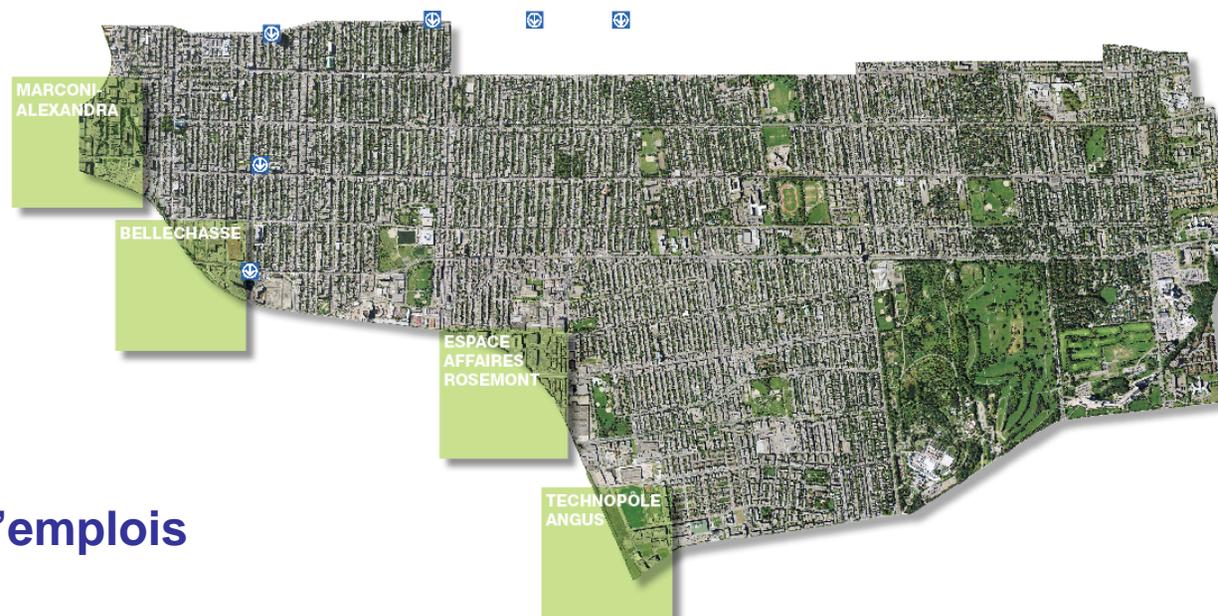
Les caractéristiques économiques

En chiffres :

- 4^e arrondissement de Montréal où il y a la plus grande concentration d'emplois :
55 500 emplois
- **Principaux secteurs** : sciences de la vie, commerce de détail, services professionnels, scientifiques et techniques et fabrication
- Près de **5 000** citoyens corporatifs



Les caractéristiques économiques



Les principales zones d'emplois

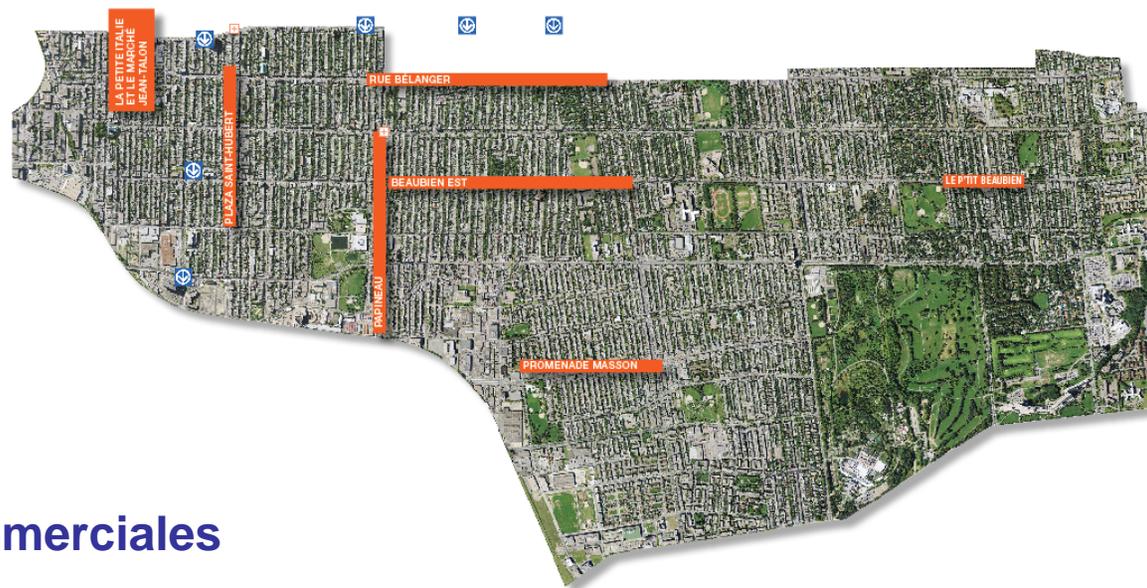
Marconi-Alexandra : Diversité d'usages - commercial, industriel et résidentiel - environ 3 000 emplois

Espace Affaires Rosemont : Seule zone commerciale où l'emploi est exclusif - ébénisterie, services, arts – environ 2 000 emplois.

Secteur Bellechasse : PPU - à vocation mixte, optique de développement durable et urbain (158 entreprises pour 3 000 emplois).

Technopôle Angus : Parc d'entreprises en plein essor - se distingue par la qualité environnementale de ses édifices (LEED).

Les caractéristiques économiques



Les principales zones commerciales

La **Petite-Italie**, reconnue pour ses commerces de restauration et son offre de produits italiens.

Le **marché Jean-Talon**, une zone commerciale fort populaire accueillant plus de 3 millions de visiteurs par an.

La **Plaza St-Hubert**, la deuxième plus grande artère commerciale de Montréal - plus de 400 commerces.

La **Promenade Masson**, de laquelle se dégage une ambiance de quartier conviviale, est appréciée pour ses brasseries, ses restaurants et ses mesures d'apaisement de la circulation et de verdissement.

Les caractéristiques économiques



(Suite)

La rue **Beaubien Est** qui, en plus de posséder le dernier cinéma de quartier à Montréal, affiche une composition de commerces de proximité et de destination des plus intéressantes.

La rue **Bélanger**, où l'on peut constater une belle mixité ethnique des commerces.

Le **P'tit Beaubien** est reconnu pour ses services de qualité et de proximité et a fait l'objet d'un programme d'embellissement et de verdissement du milieu urbain.

La **rue Papineau**, qui possède depuis peu sa propre association de commerçants et de professionnels.

La carte utilisée est une gracieuseté de la CDEC de notre arrondissement

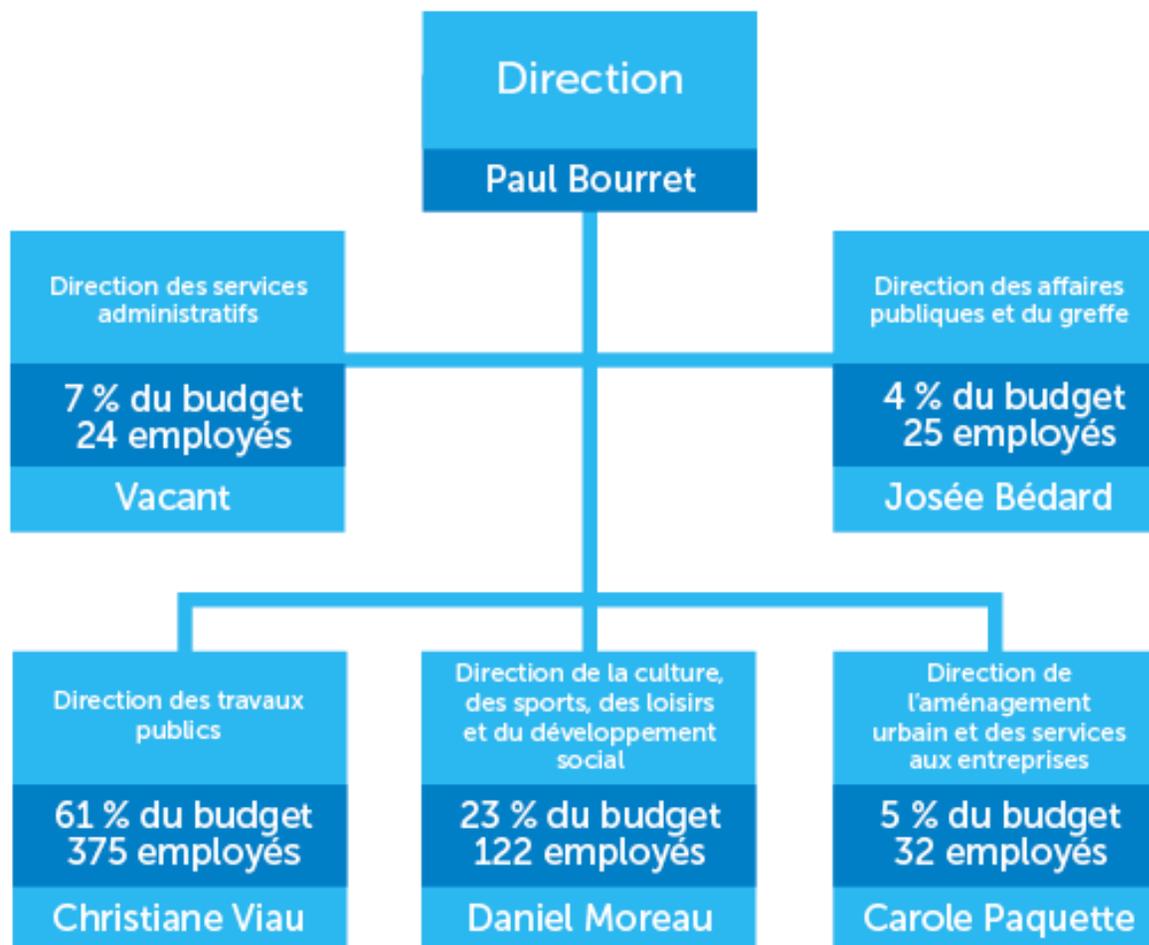
La mission de l'arrondissement



L'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie a pour mission d'offrir à ses citoyens des services de qualité, à moindre coût, en agissant avec intégrité, objectivité, transparence et respect.

Il s'agit d'un arrondissement qui affiche une volonté réelle de déployer le plus efficacement et adéquatement possible ses ressources au service des citoyens afin de leur offrir la meilleure qualité de vie qui soit.

Structure de l'arrondissement



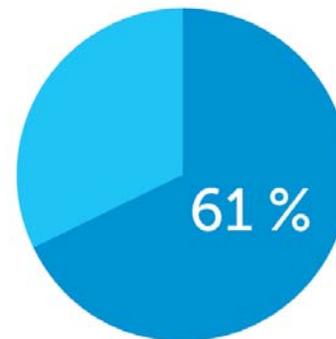
La Direction des travaux publics

La Direction des travaux publics contribue au mieux-être des citoyens en leur assurant un cadre de vie urbain sain, propre et sécuritaire par :

- le déneigement, l'entretien, la construction et la rénovation des infrastructures reliées au domaine public (parcs, rues, trottoirs, réseau d'aqueduc, etc.);
- la mise en application de différents programmes d'apaisement de la circulation, de sécurisation des zones scolaires et de développement durable (ruelles vertes, collectes des matières résiduelles, etc.).

Structure :

- Division de la voirie
- Division des parcs
- Division de l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage de la chaussée
- Division des études techniques



Budget : 61 % du budget d'arrondissement

La Direction des travaux publics en chiffres

Espaces verts

- **40 000** fleurs plantées et 120 jardinières suspendues chaque année et aménagement de **510** bacs et mobiliers floraux

Entretien

- 234 km de rues à entretenir
- **370 km** de trottoir à déneiger
- Un voyage **Montréal - Québec en réseau d'aqueduc** à entretenir (270 km)
- Transport de **neige** : une moyenne équivalant à **192 km de camions de transport**



Collectes

- Matières recyclables : 52 collectes - **14 000 tonnes**
- Résidus verts : 16 collectes - 1 000 tonnes
- Résidus alimentaires : 52 collectes (dans 7 000 foyers) - 350 tonnes
- Déchets domestiques : une moyenne de 104 collectes - **53 000 tonnes**

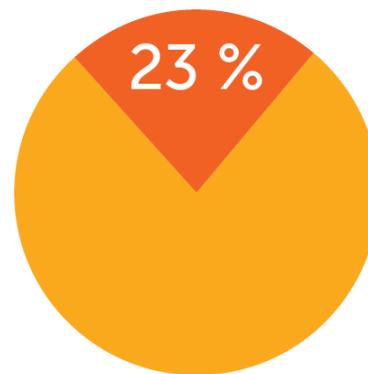
La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

En partenariat avec les organismes du milieu, la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social :

- offre des programmes, activités et événements à caractère culturel, sportif, de loisir, social et communautaire;
- favorise et développe des partenariats avec des organismes oeuvrant sur son territoire;
- planifie les besoins et gère les installations nécessaires aux différentes activités.

Structure :

- Division de la culture, des bibliothèques et des loisirs
- Division de l'expertise, du soutien administratif et du développement social
- Division des sports, de l'aquatique et des installations



122 employés

Budget : 23 % du budget d'arrondissement

La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social en chiffres

Des activités de loisirs pour tous les goûts :

- **1 100** activités de loisirs offertes aux citoyens chaque année
- 30 lieux d'activités répartis sur le territoire pour une accessibilité accrue

Des plateaux sportifs utilisés, appréciés et animés :

- Plus de **157 700** fréquentations sur les terrains de tennis, de balle et de soccer
- 145 000 fréquentations dans les deux arénas
- **166 100** fréquentations dans les diverses piscines et pataugeoires



La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social en chiffres

Des activités culturelles fréquentées par tous les groupes d'âge :

- 332 000 fréquentations pour **554 300** prêts de documents dans les deux bibliothèques
- 29 200 fréquentations aux activités de la maison de la culture, réparties à travers 80 événements intérieurs et 20 extérieurs

Des partenaires qui animent les milieux de vie avec dynamisme :

- 22 organismes de sports et de loisirs
- Collaboration avec plus de **140** organismes qui œuvrent sur le territoire

Des événements publics rassembleurs :

- 258 événements dans les parcs et les rues
- Environ **2 067 500** participants



La Direction des services administratifs

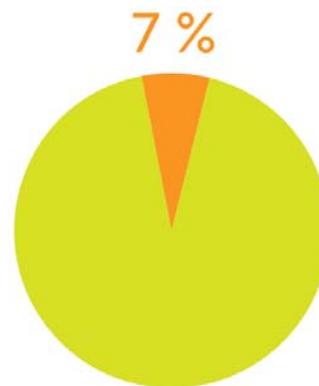
La Direction des services administratifs joue un rôle d'expert-conseil, de contrôle et de soutien auprès des gestionnaires et des élus en matière de :

- Gestion des ressources humaines;
- Gestion des ressources financières;
- Gestion des ressources immobilières et matérielles.

Aussi, la Direction des services administratifs fournit de l'information aux employés quant à leurs droits, leurs obligations et leurs avantages.

Structure :

- Division des ressources financières, matérielles et immobilières
- Division des ressources humaines



Budget : Environ 7 % du budget d'arrondissement

La Direction des services administratifs

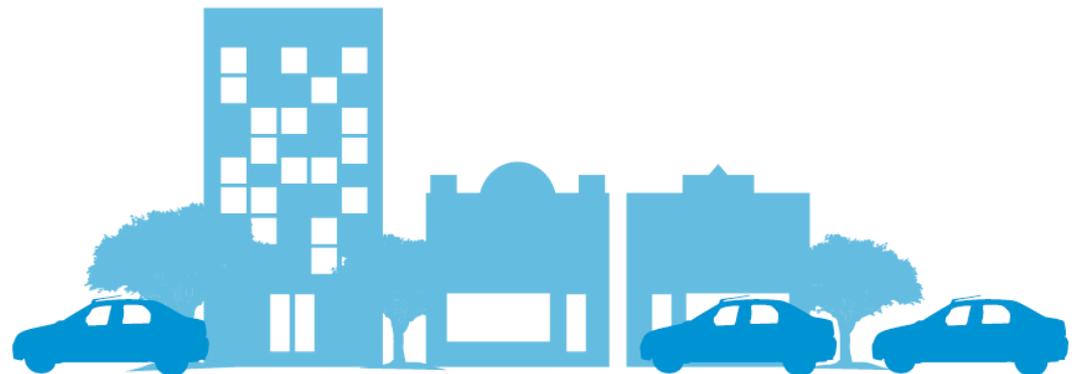
En matière de ressources humaines

- Conseille la direction et les gestionnaires de l'arrondissement en matière de gestion des ressources humaines.
- Harmonise les activités locales de ressources humaines dans le respect des lois, des conventions collectives et des encadrements institutionnels.
- Négocie et gère les ententes locales avec les syndicats et assure le traitement des griefs locaux.
- S'assure que la gestion des ressources humaines est compatible et contribue aux enjeux, aux priorités et aux objectifs de l'arrondissement.



En matière de ressources et matérielles

- Plus de **300 véhicules**
- Plus de **40 immeubles**



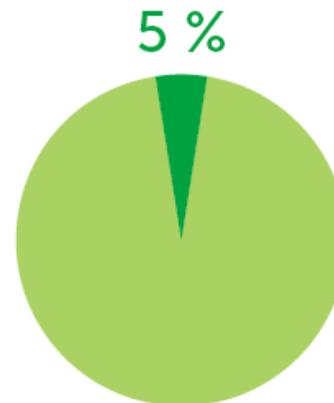
La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Afin que Rosemont–La Petite-Patrie demeure un milieu où il fait bon vivre, grandir et travailler, la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises :

- assure l'harmonie et le développement du territoire;
- encourage et soutient le développement économique;
- préserve le patrimoine architectural et définit les règlements qui régissent la vie en collectivité.

Structure

- Division de l'urbanisme et des services aux entreprises
- Division des permis et des inspections



Budget : 5 % du budget d'arrondissement

Rosemont–La Petite-Patrie, chef de file en matière d'aménagement urbain

La lutte aux îlots de chaleur

- Premier arrondissement à rendre obligatoire les **toitures éco-énergétiques** pour les nouvelles constructions ou le remplacement de toitures existantes.
- Nouvelles exigences obligeant de recouvrir de **verdure 20 %** de la superficie d'un terrain lors de la réalisation d'un projet.

L'agriculture urbaine

- L'autorisation d'un **poulailler urbain** sur le site de la Maisonnette des Parents.



Le développement durable et la protection de l'environnement

- L'incitation à viser la **certification LEED** lors de la réalisation de projets d'envergure.
- L'incitation à intégrer des aménagements destinés à la récupération des **eaux de pluie** dans les projets de développement d'envergure.

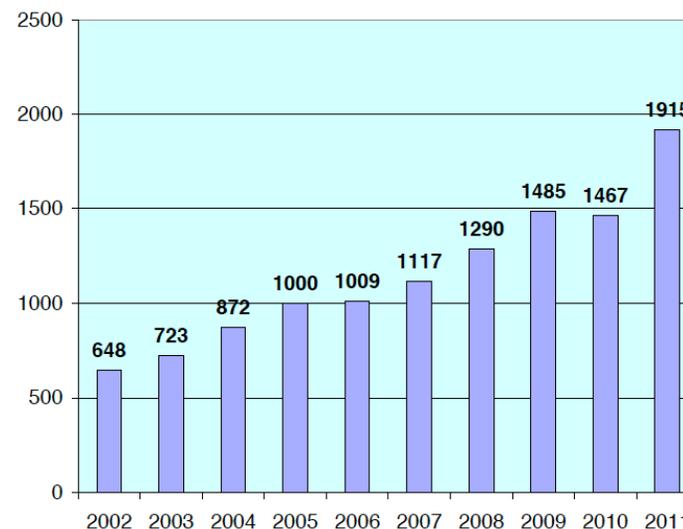
La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises en chiffres

Permis et certificats

- Près de 2000 demandes de permis
- Plus de 1000 demandes de certificat d'occupation

Requêtes et inspections

- Construction : plus de 2700
- Logement : plus de 1050
- Animaux : plus de 360
- Bruit : plus de 120



Activités de conservation et de mise en valeur du territoire

Conservation et mise en valeur des secteurs d'emplois : Secteur Espace Affaires Rosemont, Secteur Marconi-Alexandra, Technopôle Angus

Promotion et mise en valeur des rues commerciales : boulevard Saint-Laurent, avenue Masson, rues Beaubien et Saint-Hubert

Nouveaux ensembles résidentiels en insertion dans la trame urbaine existante : Cité Nature, le site de la Norampac, le site du centre Préfontaine, Quartier 54, Angus Nord

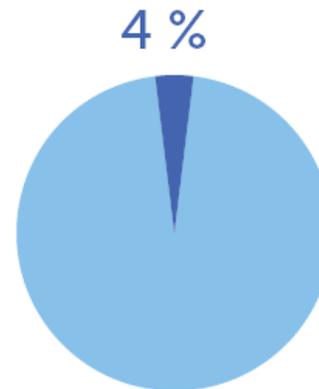
La Direction des affaires publiques et du greffe

La Direction des affaires publiques et du greffe est responsable d'orienter, de contrôler et d'assurer la cohérence de l'ensemble des activités de communication de l'arrondissement. De plus, elle conseille et soutient les gestionnaires et les élus en matière :

- de stratégies légales;
- de service à la clientèle.

Structure :

- Division des communications
- Division du greffe
- Division du service à la clientèle :
 - *Bureau Accès Montréal; 311*

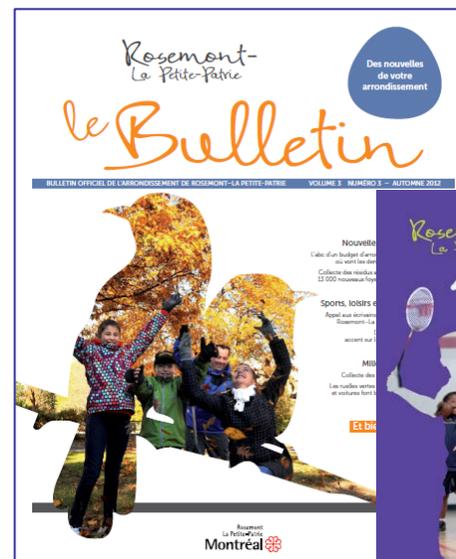


Budget : 4 % du budget d'arrondissement

La Direction des affaires publiques et du greffe en chiffres

Communication interne et externe

- 4 éditions du **Bulletin externe** de l'arrondissement
- Production d'**outils d'information**
- Relations de presse
- Organisation d'**événements** et d'**assemblées publiques**
- **Campagnes de communication**
- Animation de la page Facebook
- Soutien au conseil d'arrondissement



Au plan juridique

- Près de **275 demandes d'accès à l'information**
- Gestion des archives
- Production de près de **150 avis publics**
- Préparation de 16 séances du conseil d'arrondissement



La Direction des affaires publiques et du greffe en chiffres

En matière de service à la clientèle

Bureau Accès Montréal et 311

- 39 301 transactions à la caisse
- **43 624 interventions** au comptoir
- Près de 44 000 appels reçus

Bureau d'accueil

- **6 006 transactions à la caisse** liées aux permis
- 13 480 visites de citoyens au comptoir
- **14 368** appels reçus



Le fonctionnement et les composantes d'un budget d'arrondissement

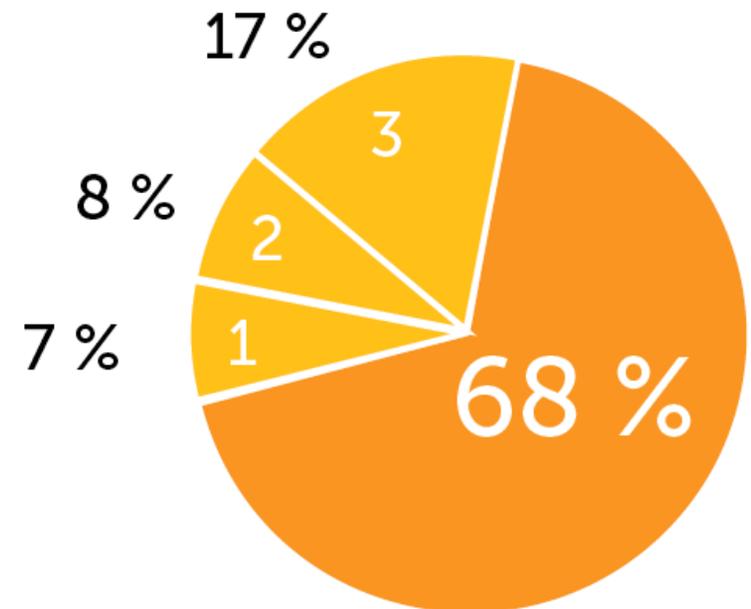
Les caractéristiques d'un budget municipal

- Il se calcule sur une base annuelle, du 1er janvier au 31 décembre.
- Il s'agit d'un budget relativement fixe (salaires, contrats, etc.).
- Il se doit d'être équilibré.

Le budget de la Ville de Montréal – 4,5 milliards

Sources de revenus

- Taxation 68 %
- ✓ Environ 150 millions proviennent des taxes de Rosemont–La Petite-Patrie
- Autres revenus
 1. **Transferts** - subventions du gouvernement
 2. **Quotes-parts** des Villes reconstituées
 3. **Services rendus** et autres revenus



Le fonctionnement et les composantes d'un budget d'arrondissement

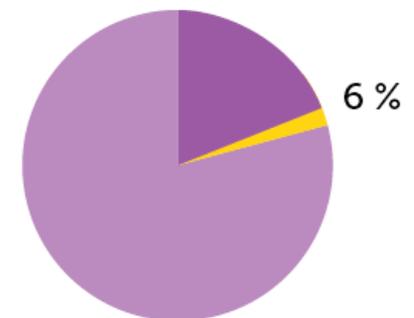
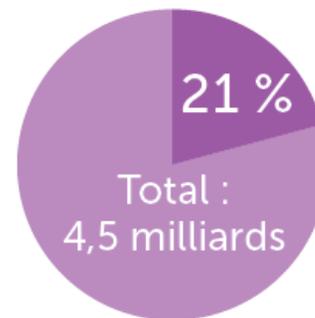
Le budget de la Ville de Montréal – 4,5 milliards

Transferts aux arrondissements :

- **21 %** : environ 953 000 000 \$

La part que reçoit notre arrondissement :

- **6 %** : environ 60 450 000 \$



Sur un montant de 100 \$ de taxes perçues aux citoyens : environ 40 \$ reviennent à l'arrondissement.



Le fonctionnement et les composantes d'un budget d'arrondissement

Le partage des responsabilités et des coûts

Responsabilités de l'arrondissement

De **compétence locale** pour utilisation par les résidents

- Les **règlements** d'urbanisme et la délivrance des permis et certificats d'occupation
- La **collecte** des matières résiduelles
- L'entretien des **infrastructures locales** (rues, aqueduc, etc.)
- L'organisation des activités sportives, culturelles et de loisirs
- L'entretien des **parcs** et des infrastructures et **bâtiments** sportifs, culturels et de loisirs
- Le soutien financier aux organismes de développement économique local, communautaire et social
- La **communication** avec les citoyens

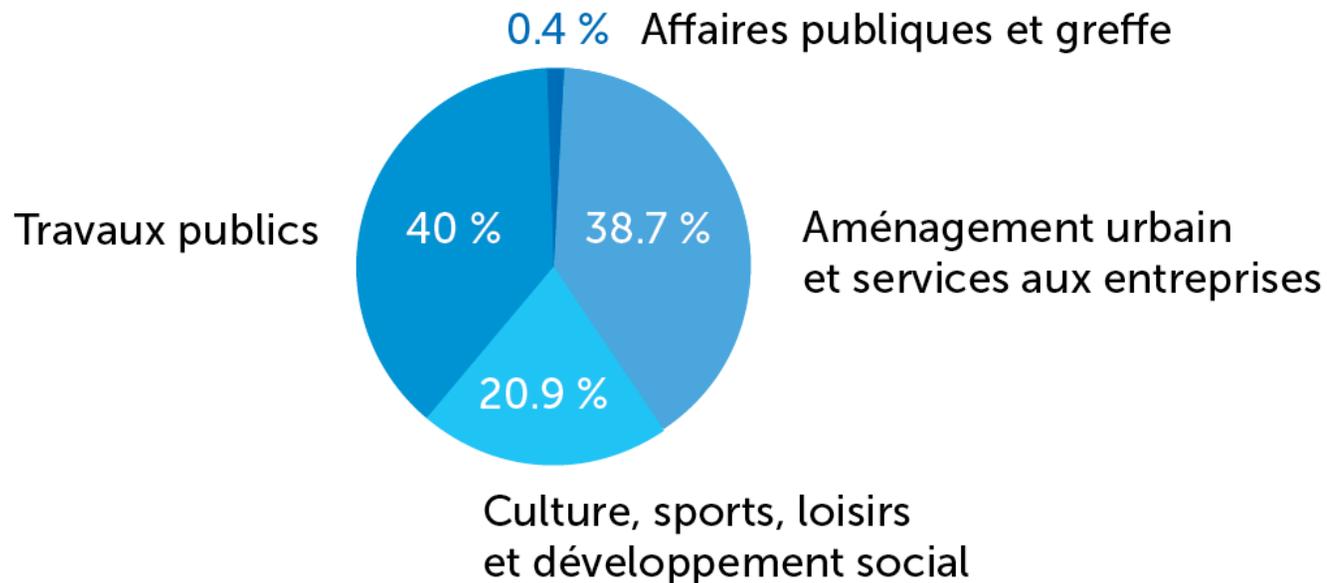
Responsabilités de la Ville

De **compétence générale** pour l'utilisation de l'ensemble des résidents de Montréal

- Les grandes **orientations** urbanistiques
- La **récupération** des matières résiduelles
- Les services de **police** et de **pompiers**
- Les axes routiers municipaux – **grandes artères**
- Le pouvoir de **taxation** et l'évaluation foncière
- La cour municipale
- Le **transport en commun**
- Les grands parcs, Espace pour la vie, le Quartier des spectacles, etc.
- La **gestion de l'eau** (aqueduc, usines d'épuration, etc.)

Le fonctionnement et les composantes d'un budget d'arrondissement

Les sources de revenus directs de l'arrondissement (par direction)



Exemples

- Occupation du domaine public
- Permis de construction
- Entrées charretières
- Parcs
- Arénas
- Bibliothèques, piscines, gestion de l'eau, remorquage et études de demandes
- Stationnements sur rue

Le fonctionnement et les composantes d'un budget d'arrondissement

Les dépenses de l'arrondissement

Que sont les activités de fonctionnement?

Pour un citoyen :

Ce sont les dépenses courantes qu'il doit assumer au quotidien.

Pour l'arrondissement :

Ce sont l'ensemble des activités liées au fonctionnement normal de l'arrondissement, donc des dépenses courantes. Ces dépenses ont un impact direct sur l'offre de services et la qualité de vie du citoyen.



Le fonctionnement et les composantes d'un budget d'arrondissement

Les activités de fonctionnement (ou dépenses courantes)

Pour l'arrondissement

Administration générale: salaires (68%)

Contrats : déneigement, transport de neige, collectes des déchets

Véhicules : entretien, carburant, location

Immeubles : énergie, loyer

Infrastructures routières: marquage, signalisation, éclairage

Pour le citoyen

Administration générale: nourriture, vêtements, taxes et assurances

Contrats : déblaiement du stationnement, tonte de la pelouse

Véhicules : essence, entretien, transport en commun

Immeubles : loyer, électricité, entretien courant



Le fonctionnement et les composantes d'un budget d'arrondissement

Les dépenses de l'arrondissement

Que sont les activités d'immobilisations?

Pour un citoyen :

Il s'agit de dépenses majeures se rapportant à un emprunt que l'ont doit rembourser, à plus ou moins long terme (acquisition d'une maison, d'une voiture, etc.).

Pour l'arrondissement :

Ce sont des dépenses d'investissement dans le milieu de vie qui sont planifiées aux 3 ans et révisées à chaque année. Par exemple, les travaux projetés se rapportant à des projets de réfection routière, d'infrastructures municipales, d'aménagement majeur de parcs, de développement et de protection de nos bâtiments ainsi que l'acquisition de matériel roulant.

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

Le fonctionnement et les composantes d'un budget d'arrondissement

Les dépenses de l'arrondissement

Les activités d'immobilisations

Pour l'arrondissement

Immobilier : construction - bibliothèque Marc-Favreau, chalet du parc du Pélican; mise aux normes de l'aréna Père-Marquette

Parcs : jeux pour enfant, remplacement de fontaines à boire, conception et construction de parcs

Infrastructures : réfection routière et apaisement de la circulation, réfection du réseau d'aqueduc et d'égout

Flotte de véhicules : acquisition de matériel roulant (surfaceuses à glace, nacelles, tracteurs à gazon)

Pour le citoyen

Immobilier : travaux majeurs (nouvelle toiture, remplacement des portes et fenêtres)

Terrain : aménagement paysager, installation d'une piscine hors-terre ou creusée

Véhicules : acquisition d'un véhicule récréatif, d'une motoneige, d'une voiture



Questions

**Période de questions et d'échanges
avec les participants**

